



Conseil d'administration Séance du 21 octobre 2021

Délibération n° 2021-18

Remplacement d'un membre du premier collège à la commission des interventions et à la commission des finances et de l'audit

Le Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité;
- ▶ Vu la délibération n° 2020-02 du conseil d'administration de l'OFB du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ Vu la délibération n° 2020-03 du conseil d'administration de l'OFB du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des finances et de l'audit » ;
- ▶ Vu l'arrêté du 1er octobre 2021 portant nomination au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité NOR : TREL2128978A ;
- Vu le rapport du directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1:

Madame Mélanie Joder est nommée membre titulaire de la commission des interventions, en tant que représentant du premier collège, en remplacement de Madame Amélie Verdier.

ARTICLE 2:

Madame Mélanie Joder est nommée membre titulaire de la commission des finances et de l'audit, en tant que représentant du premier collège, en remplacement de Madame Amélie Verdier.

Le Directeur général, chargé du secrétariat du Conseil d'administration,

Pierre DUBREUIL

La Présidente du Conseil d'administration,

Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO